

République Française
Département du Rhône
Commune de Chaussan

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Lundi 08 janvier

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
14	13	14

L'an deux mille vingt-quatre, le **lundi 08 janvier à 20h00**, le Conseil Municipal de la Commune de **CHAUSSAN**, régulièrement convoqué le 5 janvier 2024, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal, lieu de réunion ordinaire, sous la présidence de Monsieur Luc Chavassieux Maire

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la mairie le 05 janvier 2024.

Membres présents : M Chavassieux Luc, Mme Blanc Anik, M Guyot Didier, Mme Besson Chantal, M Rolland Alain, Mme Bertelle Emilie, M Furnion Pascal, Mme Duroch Aline, M Aymard Nicolas, Mme Raboisson Croppi Laurence, M Charvolin Jean-Jacques, M Grange Christophe, M Langlet Pascal

Pouvoirs :

Mme Martini Laurence donne pouvoir à Laurence Raboisson Croppi

Secrétaire de séance : Emilie Bertelle

D2024_005 – rénovation énergétique Ecole – attribution marché

Vu le code de la commande publique

Considérant que la Commune de Chaussan a lancé une procédure adaptée pour les travaux de rénovation énergétique du groupe Scolaire

Considérant la publication du marché via la plateforme Achat Public

Vu le procès-verbal de la commission d'appel d'offres du 18 décembre 2023 et le classement des offres suite aux négociations.

Considérant le Programme : rénovation énergétique de l'école du Loup

La commission d'appel d'offres a classé les offres suivantes

Lot 8 : Chauffage / Plomberie

Entreprise : Engmann

Montant : 101 973.11 € HT

Le Conseil Municipal, après avoir entendu cet exposé, et délibéré à l'unanimité

Autorise Monsieur le Maire à signer les marchés avec l'entreprise mentionnée ci-dessus

Ainsi faite et délibéré, les jour, mois et an susdits

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Vote
Unanimité

Le Maire

Luc Chavassieux

